

E3C : Le SNES-FSU dénonce les intimidations et menaces envers les personnels de l'académie de Toulouse

Le SNES-FSU Toulouse dénonce l'intimidation dont sont victimes des professeurs mobilisés contre les E3C (Epreuves Communes de Contrôle Continu, comptant pour le nouveau baccalauréat) dans notre académie : il condamne en effet le courrier envoyé par le recteur et dans lequel celui-ci, en menaçant de procédure disciplinaire des personnels des lycées Bourdelle à Montauban et Clément Marot sur la base d'accusations qui n'ont rien de précis et concret, s'affranchit de certaines règles de procédure en invitant les personnels visés à s'auto-incriminer.

Les collègues de ces enseignants ciblés, alors même que nombreux étaient les professeurs dans l'action, ne s'y sont pas trompés et ont manifesté de façon nette et massive à Montauban et expressive à Cahors, leur soutien à ceux qui ont été mis en cause : tous ont en effet perçu la démarche du recteur comme une tentative d'intimidation visant à faire des exemples pour empêcher l'expression de la contestation autour de ces E3C. Cette contestation des E3C par de nombreux collègues depuis plusieurs jours prend notamment la forme de grève des surveillances. Nos collègues refusent de cautionner la mascarade des épreuves locales que sont les E3C (conditions de passation, fuites massives de sujets, etc.), et les élèves (accompagnés dans de nombreux cas par des parents) se sont souvent associés à leur revendication d'annulation, parfois en refusant de participer à ces épreuves.

Les dix premiers jours de passation des E3C leur ont d'ailleurs donné raison, tous les dysfonctionnements possibles que nous avons pointés s'étant produits : sujets plus ou moins communiqués avant les épreuves, erreurs de sujets, sujets incompatibles avec les progressions pédagogiques suivies, matériel d'écoute et conditions inadaptes pour les épreuves de compréhension orale de langue vivante, conditions de passation dans des salles de classe ordinaires avec eux élèves par table, et donc tricherie en masse, inégalités entre établissements, etc.

C'est bien le ministre qui porte la responsabilité de tous les dysfonctionnements constatés - et annoncés depuis longtemps - et qui porte de la tension par son refus systématique de dialogue. Que c'est le ministre qui fait encore le choix de faire se tenir envers et contre tout (parfois même sous la protection des forces de police), et envers et contre tous, des épreuves très largement contestées.

Dans ce contexte, les propos tenus dans les médias par le recteur de l'académie de Toulouse, ou par des DASEN, ne font qu'attiser la colère des personnels : mettre en avant l'obligation de réserve comme prétexte pour remettre en cause la liberté d'expression, parler de « prise d'otage » ou menacer de démarches pénales visant à criminaliser l'action syndicale, sont autant de propos jugés outranciers et inappropriés par la profession qui ne voit aucune volonté d'apaisement concrète ni démarche de dialogue. Les flottements dans la communication institutionnelle sont en outre une forme indiscutable de fébrilité.

Le dialogue social ne peut pas n'être qu'une expression, une coquille vide : il ne tient qu'au ministre et, pour ce qui concerne notre académie, au recteur qui le représente sur le terrain, de les traduire en actes. Il est urgent de le faire, sur ce sujet des E3C comme sur d'autres, sans quoi la rupture risquerait de mettre à mal le bon fonctionnement du service public d'éducation, notamment en installant un climat d'incompréhension au coeur même des établissements.

Le SNES-FSU Toulouse demande donc l'arrêt des menaces, des intimidations et la levée de toutes les sanctions envisagées. Il dénonce la dérive de répression généralisée de l'action syndicale et défendra les personnels qui sont menacés.